

maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations
Commission « Finances »

Conseil municipal du 26 mars 2012
Séance du 19 mars 2012

9 Relations internationales – mandats spéciaux

Etaient présents les membres inscrits au tableau

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER, M. LEGRAND, Mme BASMAISON, M. BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, KOUACHI-MAHSA
MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART,
M'BAYE-DIAO, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

M. MONTES

Pouvoir à :

Mme BASMAISON

M. CABARET

Pouvoir à :

M. VILLEMMAIN

M. GRIMBERT

Pouvoir à :

M. BERNARD-LUNEAU

Mme BARBETTE

Pouvoir à :

M. BEAUBRUN

M. MACHU

Pouvoir à :

Mme MAUPIN

Mme FEVRIER

Pouvoir à :

M. BELMHAND

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KEZZOUL

Mme PORAS

Mme LEFEVRE

M. NACHITE

Mme RIFFAULT

M. VARLET

M. CHEURFA

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés

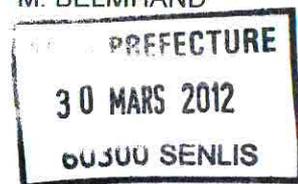
39
39
32

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Mohamed ASSAMTI, conseiller municipal délégué, expose :

La Ville de Marl (Allemagne) organise du 29 mars au 1^{er} avril 2012, une réunion de la triangulaire des villes jumelées Marl, Creil, Pendle. Dans le cadre de cette rencontre, un mandat spécial est donné à Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, maire de Creil, à Monsieur Serge BERNARD-LUNEAU, conseiller municipal, et à Madame Mathilde BOUKHELIF, conseillère municipale déléguée au développement durable – agenda 21, pour représenter la ville de Creil à cette manifestation.

Conformément à l'article 2123-18 du code général des collectivités territoriales, les frais engagés pour ce déplacement en voiture à Marl leur seront remboursés sur présentation d'un état de frais.



maintenant !

Il vous est demandé :

- d'approuver le mandat spécial donné à :
 - Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN
 - Monsieur Serge BERNARD-LUNEAU
 - Madame Mathilde BOUKHELIF
- d'approuver la prise en charge des frais occasionnés par ce déplacement en co-voiturage.

Vous êtes appelés à voter.

■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29 et L 2123-18,
Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 19 mars 2012,
Considérant la réunion de la triangulaire des villes jumelées qui aura lieu à Marl du 29 mars au 1^{er} avril 2012.
Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 32 Pour : 32 Contre : 0 Abstention : 0

■ Décide à l'unanimité :

Article 1er : d'approuver le mandat spécial donné à Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire de Creil, à Monsieur Serge BERNARD-LUNEAU, conseiller municipal et à Madame Mathilde BOUKHELIF, conseillère municipale déléguée au développement durable – agenda 21.

Article 2 : d'approuver la prise en charge financière des frais occasionnés par ce déplacement.

Article 3 : d'imputer la dépense correspondante, sur les crédits ouverts à cet effet, au budget de la Ville, compte 6532/04/RI.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMMAIN

30 MARS 2012

30 MARS 2012

DOCUMENT CERTIFIÉ EXECUTOIRE

après dépôt en Sous-Préfecture le... 30.03.12

et publication ou notification le... 02.04.12

CREIL le... 02.04.12

LE MAIRE



Maire de Creil
Conseiller général de l'Oise



Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général des Services
Philippe Raluy

2/2